RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 20257
Numéro SIREN : 413 598 558
Nom ou dénomination : AREVA H2Gen

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2016 sous le numéro de dépôt 7162

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 22-01-2016

N° DE DEPOT : 2016R007162

N° GESTION : 2010B20257

N° SIREN : 413598558

DENOMINATION : AREVA H2Gen

ADRESSE : 20 rue Quentin Bauchart 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 08-12-2015

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de président

AREVA
l'avenir pour énergie

AREVA H_2Gen

Société par actions simplifiée au capital de 2.051.660 €
Siège social : 20 rue Quentin BAUCHART, 75008 PARIS
RCS 413 598 558 PARIS

Extrait certifié conforme
Christopher McLOUGHLIN
Le Président du Comité de Surveillance

PROCES-VERBAL
DU COMITE DE SURVEILLANCE
DU 8 DECEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
LE HUIT DECEMBRE,
A 14 HEURES,

Les membres du Comité de surveillance de la société AREVA H2Gen, société par actions simplifiée au capital de 2.051.660 Euros, dont le siège social est situé 20, rue Quentin Bauchart – 75008 Paris, (ci-après la « Société »), se sont réunis au siège social de la Société sur convocation régulière de leur Président.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- M Benjamin STREMSDOERFER, membre ADEME
- M Vianney DE L'ESTANG, membre SPTI Experts
- M Laurent SIMON, membre SPTI Experts
- M Christopher McLOUGHLIN, Président et membre AREVA
- M Mehdi MOUSSAVI, membre AREVA
- Mme Anne VARET, membre ADEME

Par ailleurs, assiste également à la séance du Comité de Surveillance, les invités suivants :

- Mme Sylvie OZANNE, secrétaire du Comité.

La séance est présidée par M. Christopher McLOUGHLIN, en sa qualité de Président du Comité de Surveillance de la Société.

Le Président constate que les deux-tiers au moins des membres du Comité sont présents, ou représentés dont au moins un membre AREVA, et que le Comité peut ainsi valablement délibérer.

Le Président rappelle que les membres du Conseil sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[...]

3. Nomination et rémunération du nouveau Président de la Société ;

[...]

3. Nomination et Rémunération du nouveau Président

➢ Nomination :

Il est rappelé que le mandat de Président de la société confié à la société SMART ENERGIES, représentée par Monsieur Vianney de l'ESTANG, arrivera à échéance au 31 décembre 2015 minuit.

Conformément à l'article 12.1.1 des statuts et à l'article 3.1 du pacte d'associés, le Président est désigné par le Comité de Surveillance parmi les candidats proposés par AREVA. La durée du mandat du Président est également fixée par le Comité de Surveillance, à l'article 12.1.1.

AREVA propose de nommer Monsieur Cyril DUFAU-SANSOT, de nationalité française, né le 11 avril 1973 à Nancy (54) et demeurant 20 rue de Saint-Amand, 13100 Aix-en-Provence, en qualité de Président de la Société AREVA H2Gen à compter du 1er Janvier 2016 pour une durée de quatre ans soit jusqu'au 31 décembre 2019, minuit.

Le Comité de Surveillance décide à l'unanimité de nommer Monsieur Cyril DUFAU-SANSOT en qualité de Président de la Société à compter du 1er Janvier 2016 pour une durée de quatre ans soit jusqu'au 31 décembre 2019, minuit.

Monsieur Cyril DUFAU-SANSOT, a déclaré par avance avoir accepté son mandat et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer les fonctions qui lui sont confiées.

[...]